

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 23 juin 2025 à 18H

Salle de réunion Communauté de Communes du Val d'Amour

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	Exc
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	Exc

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Examen de l'ordre du jour du conseil communautaire du 7 juillet

Le bureau examine l'ordre du jour du conseil communautaire.

Enfance Jeunesse : Une augmentation des tarifs basée sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation sera proposée en conseil. En séance, nous apporterons l'information sur les incidences de la hausse des tarifs.

Etienne Rougeaux : le paradoxe est que le service coûte de plus en plus cher bien que l'on ait moins d'enfants au global sur le territoire.

Finances : L'ouverture d'une ligne de trésorerie est nécessaire du fait de la fin des travaux sur les 2 projets en cours.

Assainissement :

RPQS : nous avons rencontré en 2024 quelques difficultés de rendement sur certains réseaux, problèmes qui sont aujourd'hui résolus.

Tarifs assainissement : Le lancement des travaux sur Mouchard et Cramans nécessitent un rééquilibrage du budget. Plusieurs scénarios ont été présentés en conseil d'exploitation, et un accroissement de 15cts du m3 sera présenté en conseil communautaire.

Stéphane Ramaux indique qu'une série d'enquêtes est lancée par Suez pour les petits consommateurs dont on pense qu'ils puisent dans la nappe et rejettent plus d'eaux usées dans le réseau que leur seule consommation.

Tourisme : La convention relative au PDIPR est une convention tripartite Communauté de communes /Conseil départemental / Jura tourisme

2. Examen des demandes d'acquisition sur la ZA de Bel Air

L'objectif est d'être le plus transparent possible sur les demandes d'acquisition.

Les entreprises demandeuses ont été reçues individuellement.

Une grille d'analyse a été produite et constitue un outil d'aide à la décision qui permet de guider les choix.

2.1. Demande Florent Camersini

Il travaille dans les travaux publics quasi exclusivement pour ENEDIS. Son entreprise est à Grozon et il stocke du matériel à Villers Farlay.

L'entreprise emploie actuellement 2 salariés et une troisième embauche est envisagée. Il envisage une diversification de son activité.

L'entreprise garderait son local à Grozon pour les stockage de matériaux.

Aspect positif : entrepreneur local

Aspect négatif : peu de développement d'emploi

Avis de la commission : défavorable, et lui proposer un terrain sur un autre site

2.2. Transports Comte

Actuellement basés aux Mélincols à Salins et à Monnet la Ville, ils souhaitent un nouveau site pour développer le « stockage tampon » pour ses clients. L'entreprise compte 5 salariés. Les besoins sont pour les camions et le stockage des matériaux.

Souhait d'un terrain de 10 000m² pour un bâtiment de 2 500 m².

Aspect positif : besoin logistique identifié

Aspect négatif : stockage et peu ou pas de création d'emploi

Avis de la commission : défavorable

2.3. SJBS

C'est une entreprise qui fait du séchage et étuvage de toute essence de bois. Elle intervient sur tout le grand Est et est la seule aujourd'hui à proposer la prestation de séchage tout bois.

Actuellement l'entreprise compte 5 salariés. Son besoin est d'un terrain suffisamment grand pour implanter un bâtiment sur la totalité de la surface . Il souhaite 18 000m². Il est actuellement totalement contraint sur son terrain à Mouchard.

Aspect positif : création d'emploi local, en lien avec ressource locale, maintien du site de Mouchard

Aspect négatif : Besoin conséquent en surface

Avis de la commission : Favorable sous réserve

Etienne Rougeaux : il faudrait revoir les surfaces souhaitées avec les chefs d'entreprises afin d'optimiser l'occupation.

Sandra Hählen : SJBS est depuis longtemps installé sur Mouchard. Il est nécessaire de conditionner l'accès à une parcelle à une amélioration qualitative des process.

Propositions du bureau

- Présenter les conclusions en conseil communautaire
- Proposer de suivre les avis de la commission sur les 2 premières entreprises à savoir
 - o Défavorable pour les transports Comte
 - o Défavorable avec un accompagnement pour chercher une autre solution pour l'entreprise Camersini
- Revoir SJBS pour repréciser un certain nombre de points
 - o La nature des matériaux brûlés dans les chaufferies, en demandant des précisions sur les systèmes de filtration prévues pour les cheminées
 - o Optimisation du projet en termes de consommation foncière
 - o Réaborder le sujet des conditions de vente

2.4. Demande de GCBAT

L'entreprise GCBAT a repris l'entreprise ALD et souhaite pouvoir développer son activité. L'entreprise a besoin de décaler un futur investissement sur la parcelle attenante à l'actuelle emprise ALD. Pour accéder à sa demande, nous proposons un pacte de préférence qui garantit à l'entreprise qu'on lui réserve la parcelle sur une durée déterminée.

L'entreprise veut créer une chaîne de montage supplémentaire pour leur permettre de monter un maximum de chose en atelier.

Pour information, nous n'enregistrons aucune demande d'aide à l'immobilier depuis le début de l'année.

3. Juraventure

Jur'Aventures est une application mobile gratuite développée par Jura Tourisme, en partenariat avec Furet Company. Elle propose des parcours ludiques et interactifs permettant de découvrir le Jura de manière innovante, en mêlant jeu, culture et exploration. Les utilisateurs, guidés par des personnages tels que Léo le Lynx et sa complice Léa, résolvent des énigmes pour collecter des "pierres de secrets" cachées sur le territoire. Les parcours sont accessibles à pied ou à vélo, en extérieur ou dans des musées, et s'adressent à un public familial et transgénérationnel.

L'intégration de Jur'Aventures dans notre territoire présente plusieurs avantages stratégiques :

- **Diversification de l'offre touristique** : En proposant une activité ludique et éducative, nous enrichissons notre offre, attirant ainsi un public familial en quête d'expériences originales.

- **Valorisation du patrimoine local** : Les parcours permettent de mettre en lumière des sites emblématiques du Val d'Amour, favorisant leur découverte et leur fréquentation.
- **Promotion du tourisme durable** : En incitant à la découverte à pied ou à vélo, Jur'Aventures encourage des modes de déplacement respectueux de l'environnement.
- **Renforcement de l'attractivité territoriale** : L'adhésion à ce dispositif positionne le Val d'Amour comme un territoire innovant et dynamique, capable d'offrir des expériences touristiques modernes.
- **Outil pédagogique pour les scolaires** : Les parcours peuvent être utilisés dans un cadre éducatif, permettant aux élèves de découvrir leur environnement local de manière interactive.

La signature de la convention avec Jura Tourisme & Attractivité permettra :

- L'accès à l'outil numérique Jur'Aventures et à son back-office pour la création et la gestion des parcours.
- L'accompagnement technique et la formation des équipes locales pour la mise en place des parcours.
- Le règlement d'un abonnement annuel de **1 900 €**, incluant la maintenance et les mises à jour de l'application.

Il serait intéressant d'avoir une interface avec nos Explor Games®

Sandra Hählen : Jura Tourisme a rencontré le développeur de Juravenure pour imaginer une amélioration du produit. L'interface semble possible mais va nécessiter des investissements complémentaires

A l'unanimité, le bureau valide la proposition de convention avec Jura Tourisme pour bénéficier de l'application Jur'Aventure.

4. Convention FRAKA

Considérant la politique culturelle de la CCVA dont l'objectif est de proposer une offre culturelle diversifiée et accessible à tous sur le territoire,

Considérant la volonté de la Fédération des Foyers Ruraux d'organiser des manifestations culturelles sur le territoire du Val d'Amour en partenariat avec le service culture de la CCVA,

Dans la continuité des actions proposées de 2020 à 2024 en partenariat avec Les 2 Scènes, qui permettaient l'accueil de 3 à 4 spectacles de théâtre par an en itinérance dans les villages du Val d'Amour,

Le bureau, à l'unanimité :

- Valide le projet de convention avec FRAKA.
- Autorise le Président à signer la convention de partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux pour l'organisation de spectacles de théâtre en 2025.

Il y a eu 2 000 festivaliers sur le festival des semeurs, et 1 900 sur le festival des sorcières ce week-end.

5. Projet éolien de MSV

Ce projet est intéressant, car il permet de gagner en autonomie énergétique pour les générations futures. Nous en sommes au stade de l'enquête publique. Nous sommes dans un contexte législatif qui envisage le principe d'un moratoire sur les énergies renouvelables. La notion de moratoire n'est pas claire.

Après échanges, le bureau accède à la demande de Paulette Giancattarino de présenter une proposition de délibération de soutien au projet au conseil communautaire du 7 juillet prochain.

- Le sujet des énergies renouvelables est traité dans le cadre du PLUi, et est au cœur du CRTE signé avec l'Etat il y a maintenant 3 ans
- Le mix énergétique devient une nécessité face au changement climatique

6. Questions diverses

6.1. GEMAPI

Christian Vuillet : le syndicat mixte souhaite réaliser une première série de travaux sur les parcelles appartenant à la CCVA sur la commune de Bans . Pour se faire, il est nécessaire que le transfert de propriété soit bien effectif, et que le transfert au SMDL soit opérationnel.

Par ailleurs, il est souhaitable d'intervenir sur la morte des Fontaines pour retirer les arbres qui menacent de tomber.

6.2. Assainissement

Stéphane Ramaux : Un premier retour du cabinet Naldeo missionné sur la STEP de Mouchard a été fait en conseil d'exploitation. Plusieurs hypothèses techniques sont examinées.

Le premier rendu démontre qu'il n'est pas possible financièrement de supprimer Cramans et de raccorder le village à Mouchard.

Restent 2 hypothèses à creuser dans le cadre des études préalables :

- Refaire Cramans,
- Envisager un raccordement sur Arc et Senans.

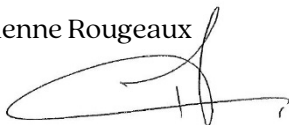
6.3. Divers

Sandra Hählen : Les travaux à Mouchard vont bientôt arriver à hauteur de la Maison de Santé.

La séance est levée à 20H35

Le Président

Etienne Rougeaux



La secrétaire

Virginie Pate

